Présentation de FRATEL

Réunion du réseau des régulateurs francophones de l'énergie

Jacques Stern– Membre du Collège de l'Arcep

28 novembre 2016

Historique de FRATEL

- Réseau lancé en 2002, à Paris, à l'occasion d'un symposium des régulateurs francophones organisé à l'initiative de l'ART et en présence de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la Banque mondiale et de la Commission européenne
- Objectifs : créer des liens privilégiés, faciliter les échanges d'information et d'expérience entre les régulateurs des télécommunications ayant la langue française en partage, mettre en œuvre des actions de formation sur des thèmes d'intérêt commun
- Charte adoptée à Bamako en 2003 par une quarantaine de régulateurs
- Rapport sur l'évolution du réseau en 2007 confirmant l'adhésion des membres aux objectifs et au mode fonctionnement tels qu'ils sont précisés dans la charte (pas d'institutionnalisation, ni de budget)

  La langue française est l'élément constitutif du réseau => vecteur qui facilite les échanges

  Activités et contenus développés au sein de FRATEL, complémentaires de ceux des groupements régionaux qui cherchent une harmonisation des cadres réglementaires

  Liberté d'action et de proposition => prise de recul sur les grands enjeux de la régulation
- Réseau ouvert aux échanges avec d'autres acteurs du secteur : opérateurs/consultants/bailleurs de fonds/institutions régionales ou internationales/…

FRATEL : Organisation

- Un comité de coordination renouvelé chaque année : en 2016, présidence de l'ANRT du Maroc, assistée par deux vice-présidents, l'ART&P du Togo (sortant) et l'Ofcom de Suisse (entrant)

- Un secrétariat exécutif permanent qui met en œuvre le plan d'action annuel (proposition de contenu et interventions du séminaire et de la réunion annelle, animation du site internet, renouvellement du comité de coordination) en lien avec la présidence, le comité de coordination et les pays hôtes des évènements : l'Arcep

- Approbation du rapport annuel, élection du nouveau comité de coordination et du plan d'action de l'année suivante lors de la réunion annuelle

FRATEL : activités

1. Deux réunions par an : Un séminaire au 1er semestre et une réunion annuelle au 2nd semestre
   - Séminaire d'échange d'informations et d'expérience à vocation plus technique
   - Réunion annuelle : Discussions à plus haut niveau

2. Promotion du MASTERE RegNum de Télécom ParisTech

Promotion du Master associant plusieurs institutions partenaires de FRATEL et encouragement de tout autre type de formation en relation avec les objectifs du réseau

3. Présentation des activités du réseau à la réunion annuelle des associations de régulation organisée chaque année par l'UIT-D, à l'occasion du colloque mondial des régulateurs

4. Animation du site internet Fratel.org

FRATEL : Différents lieux de réunion depuis 13 ans

Conakry : Réunion annuelle 2011

Bamako : Réunion de lancement 2003

Bâle : Réunion annuelle 2015

Bruxelles : Réunion de annuelle 2009

Paris : Séminaire 2003

Ouagadougou : Séminaire 2012

Dakar : Réunion annuelle 2006

Nouakchott : Séminaire 2005

Marrakech : Réunion annuelle 2014

Cotonou : Séminaire 2016

Libreville : Séminaire 2008

Montreux : Réunion annuelle 2007

Tunis : Réunion annuelle 2008

Lomé : Réunion annuelle 2012

Bucarest : Réunion annuelle 2013

Sofia : Séminaire 2011

Le plan d'action 2016 et 2017

Le séminaire – 24 et 25 avril 2016 à Cotonou (Bénin)

Thème : « quelles solutions concrètes, notamment de partage d'infrastructure, pour un aménagement numérique du territoire ?»

Près de 120 participants dont 15 régulateurs, des consultants, bailleurs de fonds et des opérateurs

3 tables rondes sur 3 demi-journées

La réunion annuelle – 1er et 2 décembre 2016 à Luxembourg

Thème : « comment favoriser un déploiement efficace des réseaux de communications électroniques ? »

Plus de 100 participants dont 25 régulateurs inscrits, des instances internationales, des opérateurs et des consultants

3 tables rondes sur 3 demi-journées

Le séminaire 2017 se tiendra le 1ème semestre 2017, dans un lieu à déterminer

thème **: « Quelle régulation pour la promotion d'un internet ouvert ? »**

La réunion annuelle 2017 se tiendra le 2ème semestre 2017 à Bruxelles

Thème **: « Quels impacts du nouvel écosystème numérique sur le marché des communications électroniques et les autres secteurs ? »**

Bilan du BADGE et MASTERE en régulation de l'économie numérique (1/2)

Bilan Quantitatif

- neuf promotions
- 278 participants, 79% de diplômés
- Majorité de bac+5
- 18 régulateurs ont formé leur personnel
- 25% de participants hors administrations de régulation (régulateurs, administrations de tutelle): 20 opérateurs différents
- 19 pays (10 Afrique Ouest, 7 Afrique centrale, 1 océan indien + Europe)

Pays d'origine des participants

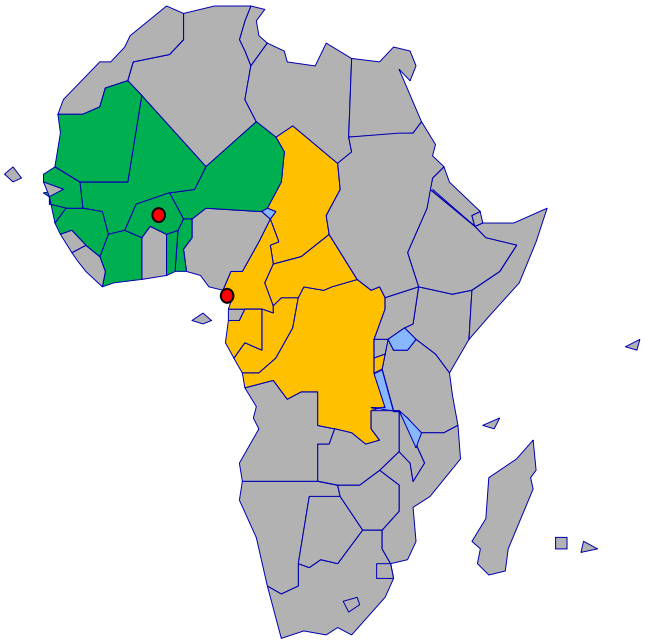

Bilan Qualitatif

- Une notoriété croissante
- La diversité des origines crée la richesse des échanges (pays, formation, institutions…)
- Des promotions de forte identité
- La création d'un réseau Badge et Mastère
- un corpus de cas de régulation
- Un impact en matière d'emploi
- Un fort intérêt pour l'extension au numérique

Bilan du BADGE et MASTERE en régulation de l'économie numérique (2/2)

- Un cursus sur deux ans
- Organisé en 6 sessions tous les trimestres de 2 semaines (de 30 heures) plus une session de soutenance (1 semaine) = 13 semaines (390 heures de formation)
  - cours magistraux et des études de cas et de débats (20% des heures de cours)
- 3 sessions à Ouagadougou et 3 sessions à Paris
- Environ 40-45 intervenants
- 75 ECTS (*European Credits Transfer System* - Système européen de transfert des crédits)
- Rédaction d'une thèse professionnelle pour conclure le mastère

Merci de votre attention

Jacques Stern
Tél : +33 (0)1 40 47 70 00

www.arcep.fr